

www.leparisien.fr

Pays : France

Périodicité : quotidien

**Contenu proposé par MACIF**

L'équipe éditoriale du Parisien / Aujourd'hui en France n'a pas participé à sa rédaction.

A

A



Déléguée générale du Laboratoire de la mobilité inclusive, Valérie Dreyfuss souhaite que les débats dépassent la seule question des transports, pour s'attacher au développement d'une vraie mobilité pour tous.

Créé en 2013, le Laboratoire de la mobilité inclusive soutient le développement d'une mobilité pour tous. Il se positionne non seulement comme un centre de ressources et d'expertises, mais également comme un acteur du débat public et un partenaire institutionnel. Les sixièmes Rencontres de la mobilité inclusive auront lieu à la Cité universitaire, à Paris (14e arr.), le 5 février 2020. Valérie Dreyfuss évoque les enjeux de ces assises.

Nouvelles Mobilités : Qui est concerné par la mobilité inclusive ?

Valérie Dreyfuss : Aujourd'hui, ce sujet est entré dans le débat public, ce n'était pas le cas auparavant. Le Laboratoire de la mobilité inclusive porte un regard social sur les mobilités. Nous avons une connaissance fine des publics les plus empêchés, c'est-à-dire les personnes en situation de handicap ou d'isolement, les personnes âgées, les publics qui se trouvent dans une situation financière délicate, mais aussi les jeunes vulnérables. Aujourd'hui, on parle de mobilité pour tous, selon le principe du design universel qui veut que les offres travaillées sous contraintes des publics vulnérables permettent a posteriori de créer des offres qui bénéficient à

www.leparisien.fr

Pays : France

Périodicité : quotidien



tous. C'est le principe de l'accessibilité. L'usager de mobilité est placé au centre de la réflexion, car la mobilité est le vecteur cardinal de notre vie en société. Sans mobilité, une personne est privée du recours à ses droits. Sans mobilité, pas de liberté.

NM : La mobilité est en effet importante pour trouver un travail...



V.D. : Oui, mais il faut voir les choses plus largement. Une absence de mobilité a un impact sur la santé, l'éducation, les relations familiales, la culture, autant d'éléments qui paraissent secondaires, mais qui sont pourtant essentiels pour une vie équilibrée. Le Laboratoire de la mobilité inclusive souhaite dépasser la simple question du transport, pour porter le débat sur la mobilité comme vecteur d'accès à des services, des biens, et du vivre ensemble.

>>> Lire aussi : [Le permis « boîte auto », un raccourci vers la mobilité?](#)

NM : Cette mobilité pour tous sera-t-elle réalisable dans un monde futur où se pose la question climatique ?

V.D. : Elle nous oblige à faire des projections, à nous demander si nous ne sommes pas arrivés au moment où le scénario « zéro voiture individuelle » est envisageable pour 2030 ou 2040. Les transports en commun du futur pourraient être bon marché, accessibles à tous, et ainsi garants de la mobilité pour tous et donc de l'égalité des chances. Comment peut-on construire un monde plus frugal quant à ses consommations et ses émissions ? Qui soit plus porté sur le lien social ? Qui penche plus pour le partage que pour la propriété ? En réalité, la mission du laboratoire est de proposer, à travers le prisme de la mobilité, des éclairages sur les grandes transitions sociétales qu'il nous faut opérer.

NM : Quels sujets seront spécifiquement évoqués dans le cadre des 6e Rencontres de la mobilité inclusive ?

V.D. : Nous allons dévoiler les résultats d'une recherche-action menée par un sociologue et un docteur en sciences de l'éducation et de l'apprentissage dans un petit village des Vosges. C'est une étude très qualitative, qui interroge les formes de vie des enfants issus d'un territoire rural, et leurs projections dans l'avenir, à travers le déterminant de la mobilité. Il y a un vrai impact culturel et familial de l'expérience de mobilité, car un enfant qui grandit dans un village isolé est dépendant de la mobilité de ses parents. L'inertie contrainte d'une famille, notamment pour des raisons financières, a tendance à se transmettre aux enfants, qui ne s'autoriseront pas – une fois devenus adultes – à se déplacer pour des activités culturelles ou de loisirs, jugées secondaires. Il y a un lien important entre l'expérience vécue d'un enfant, et la pratique de la mobilité qu'il opérera pour lui-même une fois devenu adulte.



>>> Aller plus loin : [Ils vont travailler à vélo](#)